REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité- Travail- Progrès

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES

CABINET DU MINISTRE

000142

Arrêté N°_____MSP/P/AS/CAB

du……17 FEV 2023……..

portant abrogation de l'arrêté n° 00149/MSP/DPS/ES/DPHL/PT du 26 juillet 1999 portant délégation de signature aux Préfets des Départements

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES,

Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;

Vu la loi n°2011-20 du 8 août 2011, déterminant l'organisation générale de l'Administration civile de l'Etat et fixant ses missions ;

Vu le décret n°2021-235/PRN du 03 avril 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2021-238/PRN du 07 avril 2021, portant nomination des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°2021-319/PM du 11 mai 2021 précisant les attributions des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2021-325/PRN/MSP/P/AS du 13 mai 2021 portant organisation du Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales modifié et complété par le décret n°2023-036/PRN/MSP/P/AS du 12 janvier 2023 ;

Vu le décret n°2022-010/PRN du 05 janvier 2022, portant réorganisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués, modifié par le décret n°2022-455/PRN du 02 juin 2022 ;

Vu les décrets n°2022-011/PM du 05 janvier 2022 et n°2022-456/PM du 02 juin 2022, précisant les attributions de certains membres du Gouvernement ;

Vu les nécessités de service ;

ARRETE :

Article premier : l'arrêté n° 00149/MSP/DPS/ES/DPHL/PT du 26 juillet 1999 portant délégation de signature aux Préfets des départements est abrogé.

Article 2 : le Secrétaire General du Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

DR. ILLIASSOU IDI MAÏNASSARA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES
REPUBLIQUE DU NIGER
LE MINISTRE

Ampliations :
PM/CAB……1
MI/D……..1
IGS/MSP/P/AS……..1
SG/MSP/P/AS……1
DRSP/P/AS…… .8
GOUVERNEURS…… .8
CNOP……..1
SYNPHANI……1
J.O.R.N…… 1
CHRONO……..2